

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.831  
5 août 1999

FRANÇAIS

---

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT TRENTE ET UNIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 5 août 1999, à 10 h 15

Président : M. Guillermo Enrique González (Argentine)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je déclare ouverte la 831ème séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je n'ai pas de délégation inscrite sur la liste des orateurs pour aujourd'hui. Des délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Je donne la parole à la représentante de l'Inde, l'Ambassadrice Kunadi.

Mme KUNADI (Inde) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour la compétence avec laquelle vous dirigez nos travaux à un moment si crucial pour la Conférence.

La délégation indienne a déjà eu l'occasion à la séance plénière du 24 juin d'exprimer ses vues sur l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Nous avons dit toute notre déception de constater que la Conférence semble aujourd'hui dans une situation presque identique à celle où elle se trouvait à la fin de la deuxième partie de la session. Se faisant l'écho du souhait général des membres de la Conférence d'engager des négociations de fond sur la base d'un programme de travail complet, ma délégation réaffirme qu'elle est disposée à vous apporter tout l'appui possible dans vos efforts.

Ma délégation a demandé la parole aujourd'hui pour faire part de sa position sur l'élargissement de la composition de la Conférence. Cette question retient notre attention depuis plusieurs années. C'est en effet en 1996 que la Conférence a pris pour la dernière fois une décision d'élargissement de sa composition; elle a alors admis 23 nouveaux membres.

Il convient de rappeler que dans le Document final de sa dixième session extraordinaire, l'Assemblée générale disait "être profondément consciente de la nécessité persistante de disposer d'un forum multilatéral unique de négociation sur le désarmement, de dimension limitée et prenant ses décisions par consensus". Elle reconnaissait aussi la nécessité d'en réexaminer la composition à intervalles réguliers.

L'Inde a toujours soutenu l'idée qu'il faut un équilibre entre les critères d'admission comme membres de la Conférence et la nécessité d'assurer l'efficacité de cette dernière en tant qu'instance de négociation. Jamais l'importance de ce juste équilibre n'a été autant soulignée que dans les années qui ont suivi la fin de la guerre froide.

L'Inde a appuyé la nomination d'un Coordonnateur spécial sur la question de l'élargissement dans le cadre du programme de travail de la Conférence. C'est pourquoi, lorsque le Président a proposé d'élargir la composition de la Conférence, comme l'indique le document CD/1567, en février de cette année, nous avons déclaré que cette question méritait une réflexion plus approfondie. Nous espérons qu'en commençant par adopter un programme de travail complet prévoyant la tenue de consultations sous la direction d'un coordonnateur spécial sur l'élargissement, il serait plus facile de procéder à un examen global des questions en jeu et de prendre une décision sur l'admission de nouveaux membres. Il est regrettable, pour des raisons connues de tous, que la Conférence n'ait pas été en mesure de progresser vers l'adoption de son programme de travail, ce qui a retardé l'examen de la question de l'élargissement.

(Mme Kunadi, Inde)

La Conférence - compte tenu de l'importante tâche qui lui incombe de négocier des instruments de désarmement acceptés et applicables par tous et de tout temps - ne peut s'offrir le luxe de se laisser détourner du droit chemin. Dans cette perspective, l'Inde ne défend pas une position nationale précise sur l'élargissement. Avant de nous prononcer sur le bien-fondé de certaines candidatures individuelles dont beaucoup remontent à une vingtaine d'années au moins, ou de lier la question de l'élargissement à tel ou tel événement, nous devons tous être conscients de ce que la crédibilité de cette Conférence, tout comme celle de ses membres, ne peut résister à l'épreuve du temps que si elle se fonde sur un attachement durable aux principes d'un désarmement réel et effectif et sur la légitimité d'une même sécurité pour tous.

La Conférence devra constamment rechercher un juste équilibre entre sa représentativité et son efficacité. Nous soulignons que la Conférence ne doit perdre de vue ni les questions relatives aux critères d'admission ni la nécessité d'assurer son efficacité en tant qu'instance de négociation.

Monsieur le Président, conformément aux instructions que je viens de recevoir de ma capitale, j'ai le plaisir de vous informer que l'Inde appuiera l'admission de l'Équateur, de l'Irlande, du Kazakhstan, de la Malaisie et de la Tunisie en tant que membres de cette Conférence. L'Inde entretient des relations chaleureuses et amicales avec ces pays et nous nous réjouissons à l'idée de les accueillir bientôt parmi nous.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie la représentante de l'Inde de sa très importante déclaration. La Conférence du désarmement et son Président en particulier vous sont très reconnaissants des efforts que vous avez assurément déployés pour parvenir à cette conclusion. J'ai donc bon espoir d'être en mesure de faire avancer les travaux dans le cadre de consultations officieuses pour tenter de sortir de l'impasse, au moins sur ce point, au cours des jours à venir. Tout cela sans pour autant négliger de faire le maximum pour atteindre ce qui doit être l'objectif commun de cette Conférence du désarmement, qui est de parvenir à un programme de travail complet et équilibré pour cette année et peut-être aussi pour l'année à venir. Mais, une fois de plus, je tiens à remercier la délégation indienne ainsi que d'autres délégations de tout ce qu'elles ont fait, en priant leurs gouvernements respectifs de faire preuve d'ouverture d'esprit sur cette question importante. Nous poursuivrons les consultations nécessaires pour mettre en oeuvre au plus vite le projet de décision qui a été élaboré sur la base du rapport de l'Ambassadeur Hofer.

D'autres délégations souhaitent-elles aborder une question particulière ? Je donne la parole à l'Ambassadeur du Pakistan.

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, intervenant pour la première fois sous votre présidence, je tiens à vous exprimer mes plus sincères félicitations, à vous assurer du plein soutien de ma délégation dans la conduite des travaux de la Conférence et à vous souhaiter tout le succès possible pour venir à bout des obstacles que nous avons rencontrés cette année dans l'établissement du programme de travail officiel de la Conférence.

(M. Akram, Pakistan)

Je voudrais aussi saisir l'occasion pour exprimer ma profonde gratitude à votre prédécesseur, l'Ambassadeur de l'Algérie, M. Dembri, qui nous a fait énormément progresser vers un accord sur le programme de travail. Si nous n'avons pas encore adopté un tel programme, ce n'est pas faute d'efforts de sa part. Tout ce qu'il a fait contribuera sans nul doute au succès de la Conférence, sous votre présidence ou celle d'un de vos successeurs.

J'ai demandé la parole pour m'exprimer sur la question que ma collègue de l'Inde vient d'évoquer, celle de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement. Comme vous le savez, ma délégation, ainsi que d'autres membres du Groupe des 21, s'est exprimée très clairement sur la question de la composition de la Conférence, de l'équilibre entre ses divers membres et du nombre de pays représentés. Je ne m'attarderai donc pas sur cette question pour le moment, mais j'espère, comme ma collègue de l'Inde, que la réflexion se poursuivra sur l'équilibre et la composition de la Conférence du désarmement afin d'accroître son efficacité. Nous avons bon espoir que la prochaine session de l'Assemblée générale sera aussi pour nous l'occasion d'entamer l'examen de conscience qui s'impose sur ce point et sur d'autres relatifs à la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, comme je vous l'ai déjà dit en privé, ma délégation a aussi reçu pour instruction la semaine dernière d'appuyer la proposition que l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer, a faite il y a quelque temps, dont le texte figure dans le document CD/1567, et qui consisterait à admettre l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie comme membres de la Conférence du désarmement. À l'issue d'intensives consultations, le Gouvernement pakistanais a décidé d'appuyer l'admission immédiate de ces cinq États et ma délégation est prête à se prononcer sur la question aujourd'hui, si tel est le souhait de la Conférence du désarmement. Cela m'amène donc à poser une question à vous-même et - par votre intermédiaire - à ma collègue de l'Inde : la Conférence doit-elle prendre deux décisions conjointes, une sur l'élargissement de sa composition à ces cinq États et l'autre sur l'examen ultérieur de critères d'admission ou de la question du nombre de membres, ou prendre la première décision et se prononcer séparément sur la question des critères et de l'efficacité de la Conférence mentionnée par l'Ambassadrice de l'Inde.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie infiniment l'Ambassadeur du Pakistan. Je n'avais pas l'intention de mentionner une délégation en particulier mais je dois vous remercier tout spécialement pour tout ce que vous avez fait pour faciliter les travaux du Président sur la question de l'élargissement. Je vous exprime donc ma profonde gratitude, à titre personnel et en ma qualité de Président. Je donne la parole à la représentante de l'Inde, l'Ambassadrice Kunadi.

Mme KUNADI (Inde) (traduit de l'anglais) : L'Ambassadeur du Pakistan s'est interrogé sur la façon dont nous pourrions prendre la décision. Je me suis bornée à indiquer la position de l'Inde sur la question de l'élargissement, car pour ce qui est de ma délégation, nous serions en mesure de prendre une décision sur la base du document CD/1567, si la Conférence est d'accord. Les points soulevés dans mon intervention sont bien sûr importants et j'espère que la Conférence les examinera au moment opportun.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je vous remercie infiniment des précisions complémentaires que vous avez apportées. Dans la pratique, il me semble que deux possibilités s'offrent à nous. L'une consisterait à suspendre la séance formelle pour cinq minutes et à ouvrir une séance informelle pour permettre au Président de mener immédiatement des consultations directes, puis à nous réunir de nouveau en séance plénière pour prendre les décisions voulues. L'autre possibilité consisterait à prendre notre temps, à mener des consultations au cours de la semaine et enfin à prendre une décision à la séance plénière de jeudi prochain. Je donne la parole au représentant du Pakistan.

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, je pense que certains des cinq pays attendent depuis longtemps d'être admis à la Conférence. D'autre part, certains d'entre nous ne seront peut-être pas là dans les prochaines semaines, pour des raisons qu'il est inutile d'expliquer. Je vous propose donc que nous suspendions la séance quelques minutes, que vous formuliez une proposition que vous pourriez nous soumettre en séance privée et que nous nous prononcions officiellement sur la question, si possible aujourd'hui.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan. Si vous n'y voyez pas d'objection, nous allons donc suspendre la séance plénière pendant cinq minutes environ. Je mènerai ensuite des consultations bilatérales et ouvrirai immédiatement après une séance privée pour que nous prenions une décision. Nous nous retrouverons ensuite en séance officielle.

En l'absence d'objections, la séance est suspendue pour 15 minutes.

La séance est suspendue à 10 h 35; elle est reprise à 11 h 25.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Nous reprenons la séance plénière officielle de la Conférence du désarmement.

Comme vous le savez, il a été proposé que la Conférence prenne une décision sur l'élargissement de sa composition. Cette proposition qui figure dans le document CD/1567 a été présentée par l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, M. Grey, alors qu'il était Président de la Conférence, sur la base de la recommandation de l'ex-Coordonnateur spécial sur la question de l'élargissement, l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer. Le secrétariat vous a distribué à tous des copies de ce document.

Il faudra réviser le projet de proposition contenu dans le document CD/1567 pour indiquer que la décision prendra effet à compter de ce jour, à savoir le 5 août 1999.

Puis-je considérer que la Conférence est en mesure d'adopter ce projet de décision tel que modifié oralement ?

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais) : Je suis très heureux du résultat auquel nous sommes parvenus.

Le secrétariat fera publier le texte de la décision que nous venons de prendre en tant que document officiel de la Conférence.

Je souhaiterais exprimer ma profonde gratitude à toutes les délégations grâce auxquelles cette décision a pu être prise.

Certaines délégations souhaiteront sans doute revenir maintenant sur ce point. D'autres préféreront le faire jeudi prochain, le 12 août. Cela ne pose pas de problème. Leurs interventions sont toutes les bienvenues, que ce soit aujourd'hui ou jeudi prochain.

J'aimerais également souhaiter chaleureusement la bienvenue, en notre nom à tous, aux membres nouvellement admis, l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie, et dire combien je me réjouis de leur contribution future à nos travaux. Enfin, je souhaite exprimer notre profonde gratitude à l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer, dont les efforts inlassables et le dévouement ont rendu cette décision possible.

Le secrétariat prendra les dispositions nécessaires pour intégrer les nouveaux membres.

Je donne la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer. La représentante de l'Inde a la parole.

Mme KUNADI (Inde) (traduit de l'anglais) : J'ai demandé la parole, au nom du Groupe des 21, pour souhaiter la bienvenue à l'Équateur, à l'Irlande, au Kazakhstan, à la Malaisie et à la Tunisie comme membres de la Conférence du désarmement. C'est un événement important pour la Conférence que d'accueillir ces cinq nouveaux membres. Nous sommes persuadés que l'élargissement actuel de la Conférence renforcera sa vitalité et sa position. Le Groupe a un plaisir tout particulier à accueillir les pays qui se sont associés à ses travaux en tant qu'observateurs.

Le Groupe des 21 se félicite de l'admission de ces cinq États et nous nous réjouissons de coopérer avec eux au renforcement des travaux de la Conférence.

M. SEIBERT (Allemagne) (traduit de l'anglais) : J'ai demandé la parole au nom des délégations du Groupe occidental. Les délégations du Groupe occidental félicitent chaleureusement les cinq nouveaux membres de la Conférence du désarmement. Nous attendions cette décision d'élargissement depuis longtemps. Les délégations du Groupe occidental sont heureuses à l'idée de coopérer de manière constructive avec l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie pour tenter d'amener la Conférence à passer à des travaux de fond.

Je souhaiterais aussi remercier et féliciter l'actuel Président et l'Ambassadeur Hofer pour la compétence et le dévouement dont ils ont fait preuve pour permettre aujourd'hui l'adoption par consensus d'une décision sur

(M. Seibert, Allemagne)

l'élargissement de la Conférence du désarmement. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à tous vos prédécesseurs qui ont travaillé sans relâche sur cette question.

M. MIKHNEVICH (Bélarus) (traduit du russe) : Au nom du Groupe oriental, je souhaite féliciter l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie de leur admission en tant que membres à la Conférence du désarmement. Je tiens à remercier l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer, vous-même, Monsieur le Président, et vos prédécesseurs d'avoir largement contribué à résoudre la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement. Nous espérons que cet événement insufflera un élan positif à l'ensemble de nos travaux et nous permettra également de sortir de l'impasse sur d'autres questions. Je souhaite que les nouveaux membres à part entière de la Conférence du désarmement travaillent activement et positivement pour la cause commune de l'humanité - la cause du désarmement.

M. LI Changhe (Chine) (traduit du chinois) : Monsieur le Président, la délégation chinoise souhaite tout d'abord vous féliciter très cordialement de votre accession à la présidence de la Conférence. Nous nous félicitons des efforts sincères que vous avez déployés au cours des dernières semaines pour faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement. La délégation chinoise vous soutiendra et vous aidera pleinement dans l'exécution de votre tâche. Dans le même temps, la délégation chinoise voudrait aussi remercier votre prédécesseur, l'Ambassadeur de l'Algérie, M. Dembri, de son excellent travail.

Quant à l'élargissement de la composition de la Conférence, la Chine défend inlassablement la même position. Les travaux de la Conférence ont un effet sur la paix et la sécurité internationales, ils sont appréciés et pris au sérieux par tous les pays du monde. La Conférence du désarmement devrait être plus représentative. De nombreux pays aspirent depuis de nombreuses années à devenir membres à part entière de la Conférence du désarmement. Dans cette optique, la Chine appuie l'élargissement de la Conférence sur la base d'un consensus.

La délégation chinoise note avec satisfaction que toutes les parties sont parvenues aujourd'hui à un consensus sur la proposition d'élargissement de la composition de la Conférence faite par l'ex-Coordonnateur spécial, l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer. Cette proposition a été reprise dans le texte qui a officiellement été soumis aujourd'hui (document CD/1567) : la Conférence du désarmement admet comme membres, à compter de ce jour, l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie. La délégation chinoise appuie le projet de décision soumis par le Président.

La Chine a toujours entretenu avec ces cinq pays des relations d'amitié et coopéré avec eux sur les questions internationales. Ces cinq pays ont toujours attaché une grande importance aux questions de désarmement multilatérales et contribué à leur examen. La délégation chinoise est fermement convaincue que ces pays contribueront désormais encore plus aux travaux de la Conférence.

M. GREY (États-Unis d'Amérique) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, intervenant pour la première fois sous votre présidence, je tiens à vous féliciter de votre accession à ce poste et à vous assurer du plein appui de ma délégation.

La déclaration dont je vais donner lecture aujourd'hui est datée du 8 septembre 1998, ce qui révèle un certain optimisme. Les États-Unis souhaitent la bienvenue aux cinq nouveaux membres de la Conférence du désarmement, à savoir l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie. Nous nous réjouissons à l'idée de coopérer avec ces pays qui participeront pleinement et de manière constructive aux travaux de la Conférence. J'ai de plus le plaisir d'être maintenant en mesure d'informer la région de la côte sud du Massachusetts que la Conférence du désarmement a agi dans le bon sens.

Il n'en reste pas moins que les autorités dont je relève ne sont toujours pas totalement convaincues que la Conférence fonctionnera efficacement avec cinq nouveaux membres alors que son efficacité n'a pas encore été pleinement prouvée avec 61 membres. J'ai donc été chargé de faire consigner le fait que les États-Unis n'envisageront pas un nouvel élargissement de la composition de la Conférence, tant que celle-ci n'aura pas prouvé sa capacité à négocier efficacement avec un nombre plus élevé de membres. Un moyen de démontrer cette capacité - je me répète certainement - pourrait être de conclure un traité sur les matières fissiles. Comme je l'ai déjà déclaré à maintes reprises, les États-Unis d'Amérique sont disposés à prêter l'oreille aux préoccupations de tous les membres de la Conférence du désarmement et à faire preuve de la plus grande flexibilité possible. Dans cette optique, un élargissement modeste de la composition de la Conférence semble être maintenant raisonnable et justifié en l'occurrence et nous félicitons l'Ambassadeur Hofer d'avoir contribué à ce résultat.

Nous attendons avec intérêt les efforts de coopération des nouveaux membres pour répondre efficacement aux exigences de la tâche de la Conférence du désarmement, notamment l'engagement de travaux sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles.

M. TAWFIK (Égypte) (traduit de l'arabe) : La délégation égyptienne souhaiterait appuyer la déclaration faite par l'Ambassadrice de l'Inde au nom du Groupe des 21. Nous nous félicitons de la décision qui vient d'être prise d'admettre l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie comme membres de la Conférence du désarmement. Il s'agit de cinq pays amis qui ont été très actifs et efficaces et nous sommes persuadés qu'ils contribueront de manière positive au succès des travaux de la Conférence. Alors que nous célébrons, avec ces cinq pays, l'adoption de cette mesure attendue depuis plusieurs mois, nous aimerions vous rappeler ce que nous avons déjà dit : à savoir que la question de l'élargissement de la composition de la Conférence requiert une étude complète et des mesures effectives pour que cette instance exécute ses tâches avec le maximum d'efficacité et pour que les régions clefs du monde y soient plus équitablement représentées. Par ailleurs, nous espérons que le climat positif, instauré grâce à cette décision, nous permettra de surmonter les obstacles que la Conférence rencontre pour adopter un programme de travail complet.



(M. Tawfik, Égypte)

En conclusion, je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude, Monsieur le Président, pour les efforts constructifs que vous avez déployés pour nous permettre de prendre une telle décision. Je souhaiterais aussi exprimer ma reconnaissance à l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer, pour sa constance en tant que Coordonnateur spécial sur l'élargissement de la composition au cours de l'année 1998.

Mme ANDERSON (Irlande) (traduit de l'anglais) : Je souhaite exprimer ma reconnaissance la plus vive à tous les membres de la Conférence du désarmement pour la décision qu'ils ont prise d'admettre l'Irlande et quatre autres pays comme membres à part entière. Chacun comprendra, je pense, à quel point nous sommes heureux de célébrer ce moment que nous avons attendu 17 ans. C'est un jour historique pour l'Irlande.

Notre joie est toutefois tempérée par quelques aspects sur lesquels je reviendrai dans un moment.

Tout d'abord et avant tout, j'ai l'agréable devoir de transmettre des remerciements. Notre reconnaissance va à un si grand nombre d'entre vous qu'il devient difficile de vous remercier chacun individuellement. Mais je commencerai bien sûr par l'Ambassadeur Hofer. Sans son concours éclairé et son dévouement en tant que Coordonnateur spécial l'an dernier, la décision prise aujourd'hui n'aurait tout simplement pas pu être adoptée. Puis, il y a eu l'engagement des présidents qui se sont succédé à la tête de la Conférence du désarmement et qui ont été si nombreux à ne jamais ménager leurs efforts. Votre prédécesseur immédiat, l'Ambassadeur Dembri, a fait preuve d'un très grand dévouement. Il faut aussi mentionner tout particulièrement l'Ambassadeur Grey sous la présidence duquel le projet de décision adopté aujourd'hui a été présenté. Et bien sûr, nous vous remercions très chaleureusement, Monsieur le Président, pour le rôle clef que vous avez joué personnellement en réunissant finalement tous les éléments nécessaires. Nous vous remercions.

Outre les personnes exerçant des fonctions précises, de nombreux amis et collègues présents dans la salle ont joué un rôle non négligeable. Que ceux qui nous ont soutenus sans faiblir pendant tout ce temps et qui nous ont aidés à surmonter de si nombreux échecs reçoivent notre gratitude la plus chaleureuse. Je pense également à ceux qui ont dû surmonter leurs doutes et leurs difficultés pour participer au consensus de ce jour, et je tiens à leur adresser notre reconnaissance la plus sincère pour leurs efforts.

J'ai dit que notre joie était tempérée par quelques aspects. Premièrement, nous aurions de loin préféré être plus nombreux à être admis aujourd'hui à la Conférence du désarmement. Eu égard à sa propre expérience, il serait en effet étrange que l'Irlande ne s'identifie pas aux pays candidats qui n'ont toujours pas été admis au sein de la Conférence. Nous comprenons fort bien leur frustration, surtout celle des pays qui ont fait leur demande il y a très longtemps.

Lorsque j'ai pris la parole, à la Conférence, en juin 1996, après l'admission de 23 nouveaux membres, je me suis félicitée de la décision qui avait été prise d'élargir la Conférence du désarmement, de la moderniser et

(Mme Anderson, Irlande)

de la faire entrer dans le monde de l'après-guerre froide. J'avais prédit que la tendance à admettre de nouveaux membres, qui s'était manifestée alors, continuerait à faire avancer le processus. Je fais la même prédiction aujourd'hui. L'admission de l'Irlande ne change rien à nos convictions quant à l'opportunité d'élargir cette instance. La Conférence du désarmement est une institution internationale qui négocie des instruments de première importance visant une application universelle. Nous estimons depuis toujours que la composition de la Conférence doit refléter cette vocation.

Deuxièmement, nous aurions de beaucoup préféré être admis à un moment où cette instance semblait avoir des vues plus claires et viser un objectif commun. Les travaux de la Conférence étant bloqués depuis si longtemps, on nous a demandé - et nous nous sommes aussi par moment demandé - pourquoi nous souhaitions encore devenir membre de la Conférence. Notre détermination à vouloir être admis représente un acte de foi dans l'avenir de cette instance. Nous sommes convaincus qu'elle retrouvera le sens des responsabilités et qu'il est tout simplement inconcevable qu'elle continue à saper sa crédibilité. Les obstacles sur la voie du progrès sont peu nombreux et aisément surmontables si nous faisons preuve de la volonté politique nécessaire. Espérons comme d'autres intervenants l'ont dit ce matin, que la décision prise aujourd'hui insufflera un élan nouveau pour réaliser d'autres progrès. De notre côté, nous nous associerons à d'autres membres pour aider au maximum le Président à créer un consensus sur un programme de travail acceptable par tous.

Personnellement, j'ai toujours été troublée que la Conférence du désarmement soit qualifiée de "club", mot évoquant pour moi un cadre trop douillet et trop élitiste. Quelle que soit la façon dont était décrite cette instance, nous n'avons cependant jamais douté qu'il était important et utile d'en être membre. Nous considérons que notre admission aujourd'hui est un grand privilège et une grande chance et entraîne pour nous une lourde responsabilité. Merci encore à vous tous et tout particulièrement à vous, Monsieur le Président.

M. HAMIDON (Malaisie) (traduit de l'anglais) : Les bonnes nouvelles arrivent en général sans qu'on s'y attende et c'est le cas aujourd'hui pour la Malaisie. Je n'ai donc pas préparé de déclaration pour l'occasion, contrairement à ma collègue de l'Irlande, Mme Anne Anderson. Nous ferons une déclaration complète jeudi prochain si vous le permettez, Monsieur le Président, mais je ne voudrais pas manquer l'occasion d'exprimer notre reconnaissance la plus vive à tous les membres de la Conférence pour la décision qu'ils ont prise d'inclure la Malaisie parmi les cinq pays admis aujourd'hui. Nous attendions ce moment depuis un certain temps et nous réjouissons à l'idée de coopérer avec vous. Je souhaiterais bien sûr exprimer ma reconnaissance et mes remerciements à l'Ambassadeur de la Suisse, M. Erwin Hofer, pour ses efforts inlassables et aussi à vous, Monsieur le Président, qui avez permis de concrétiser cet élargissement aujourd'hui.

M. VALENCIA (Équateur) (traduit de l'espagnol) : L'Équateur fera une déclaration officielle sur son admission à la première séance à laquelle il participera comme membre à part entière. Toutefois, à l'instar des représentants qui ont pris la parole avant moi, je souhaite, au nom de la

(M. Valencia, Équateur)

délégation équatorienne, exprimer la gratitude de mon pays à vous, Monsieur le Président, et aux membres de la Conférence du désarmement qui ont accepté aujourd'hui l'entrée de cinq nouveaux membres dont l'Équateur dans cette importante instance. Nous exprimons également notre gratitude à l'Ambassadeur Hofer pour les efforts qu'il a déployés afin de faciliter le consensus sur la question. La décision adoptée traduit la volonté de la Conférence du désarmement d'élargir sa composition et de la rendre plus représentative des réalités internationales. Composition large et représentativité, ce sont là deux facteurs sans lesquels une efficacité réelle dans les relations internationales est difficilement concevable. La Conférence du désarmement devrait poursuivre sur cette voie.

À cette occasion, il y a lieu de réaffirmer l'attachement de l'Équateur aux grands idéaux des Nations Unies et, en particulier, ceux de la Conférence du désarmement. Guidé par ce principe d'action, l'Équateur aura le grand honneur et la grave responsabilité de participer aux travaux de la Conférence pour construire un monde dans lequel les risques et les pénuries liés à la guerre ne doivent cesser de diminuer. Je rappelle le rôle particulier que le chef de ma délégation, l'Ambassadeur Luis Gallegos, a joué en insistant sur le souhait de l'Équateur d'apporter son concours à la Conférence du désarmement et réexprime la gratitude du Gouvernement équatorien aux membres de cette Conférence pour la décision qu'ils ont prise et leur affirme que mon pays est prêt à oeuvrer en permanence pour promouvoir les objectifs de la Conférence du désarmement.

M. AKRAM (Pakistan) (traduit de l'anglais) : Monsieur le Président, l'Ambassadrice de l'Inde a fait part de la position du Groupe des 21 aux cinq États admis aujourd'hui comme membres de la Conférence du désarmement, et leur a chaleureusement souhaité la bienvenue. Je voudrais juste ajouter quelques mots au nom de ma délégation.

Tout d'abord, nous vous sommes très reconnaissants pour l'énergie avec laquelle vous avez mené les négociations sur cette question. Vos efforts ont été couronnés de succès. Nous remercions également l'Ambassadeur Hofer pour les consultations difficiles qu'il a conduites et qui ont fait que la proposition présentée par notre ancien Président, l'Ambassadeur Grey, dans le document CD/1567, a pu aboutir. Je rappelle qu'en septembre dernier, j'avais déclaré lors d'une intervention à la Conférence que nous avions été à un doigt de prendre une décision sur l'élargissement, ce qui explique peut-être la date de la déclaration dont l'Ambassadeur Grey a donné lecture ce matin. Des événements ont retardé cette heureuse décision que nous avons prise aujourd'hui. Elle a été possible grâce à la diplomatie constructive et aux efforts de plusieurs acteurs à l'intérieur et à l'extérieur de la Conférence. Ma délégation et mon pays souhaitent chaleureusement la bienvenue aux cinq nouveaux membres de la Conférence du désarmement - l'Équateur, l'Irlande, le Kazakhstan, la Malaisie et la Tunisie - avec lesquels le Pakistan entretient d'excellentes relations.

Nous sommes persuadés que l'admission de ces cinq membres et la décision que nous avons prise aujourd'hui contribueront à créer un environnement plus constructif dans le cadre de cette Conférence et nous permettront de prendre des décisions encore plus importantes sur les travaux de cette Conférence.

(M. Akram, Pakistan)

Enfin, pour ce qui est de l'élargissement ultérieur de la composition de la Conférence, ma délégation serait bien sûr disposée à examiner cette question en fonction des critères d'équilibre et d'efficacité. Pour notre part, nous ne ferons pas dépendre l'élargissement futur de la composition de la Conférence de la conclusion d'un traité sur le désarmement nucléaire.

M. JOMAA (Tunisie) (traduit de l'espagnol) : Si je puis me permettre, Monsieur le Président, je commencerai mon intervention en espagnol, en votre honneur et celui de votre présidence, pour vous remercier de m'avoir donné la parole et pour les efforts intenses que vous avez faits tout à la fin pour permettre une heureuse conclusion sur la question de l'élargissement de la Conférence. Ma délégation reviendra sur ce point dans le cadre d'une déclaration plus officielle jeudi prochain, mais je ne voulais pas laisser passer cette occasion sans vous remercier, vous et les membres de la Conférence, pour la confiance que vous avez placée dans mon pays, la Tunisie, en l'acceptant comme membre de cette Conférence.

(L'orateur poursuit en français)

Notre profonde gratitude et nos remerciements vont particulièrement à l'Ambassadeur de la Suisse, M. Hofer, pour son engagement et les efforts continus qu'il n'a cessé de mener pour arriver à une décision heureuse à ce sujet. Je ne voudrais pas conclure sans vous dire l'honneur qui nous incombe d'être membre de la Conférence du désarmement, et l'engagement de notre pays pour les causes de la paix et pour un monde meilleur, et notre disposition à travailler en étroite coopération avec les autres membres de la Conférence pour faire avancer les délibérations de la Conférence.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol) : Je remercie infiniment le représentant de la Tunisie.

Nous avons épuisé la liste des orateurs. Je pense que la matinée a été productive compte tenu du fait qu'en arrivant à 10 heures ce matin nous n'avions même pas de liste d'orateurs. Espérons que c'est là un acte de foi et de confiance dans l'avenir des travaux de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi de faire quelques observations finales sur la question de fond. Sincèrement, je vous suis reconnaissant à tous d'avoir permis d'élargir la composition de la Conférence mais, en tant que Président, je n'ai jamais perdu un seul instant de vue le fait que l'objectif de la Conférence est d'arrêter un programme de travail. Comme vous le savez, j'ai continué pendant toute la semaine de mener une série de consultations pour tenter d'avancer au maximum. Je dois dire, avec la franchise qui est mienne, et que certains d'entre vous connaissent probablement déjà, que mon optimisme connaît des hauts et des bas et peut varier dans la même journée : il peut m'arriver d'être assez optimiste le matin et de constater vers la fin de l'après-midi que les résultats obtenus dans la journée ne sont pas au niveau escompté. Mais tout n'est pas perdu. Nous espérons sincèrement pouvoir continuer à progresser pour nous mettre d'accord sur un programme de travail équilibré, sous l'actuelle présidence ou la suivante. En tout état de cause, je poursuivrai mes efforts sans relâche. Je dois dire qu'au sein de tous les groupes régionaux j'ai rencontré la même conviction quant à la nécessité de

(Le Président)

parvenir à un accord. De toute évidence, il existe des restrictions, des limitations, des difficultés à surmonter, mais je suis enclin à croire qu'il est intéressant de poursuivre nos efforts au moyen de consultations bilatérales et multilatérales pour voir si nous sommes finalement en mesure de parvenir à un accord sur l'objectif principal de cette Conférence.

Nos travaux étant terminés pour aujourd'hui, je vous informe que la prochaine séance plénière se tiendra le jeudi 12 août 1999 à 10 heures.

La séance est levée à 11 h 55.

-----